
CHSCT DU 10/11/2022 en mode hybride (présentiel et visioconférence)

A L'ordre du jour :

- Approbation du PV du 22/09/2022.
- Situation contexte sanitaire COVID-19. Pour information.
- Exercice budgétaire 2022. Pour vote
- Présentation des nouvelles fiches de signalement, accidents de service et registre santé et sécurité au travail (RSST) de la DGFIP, de l'INSEE, et de la Douane . Pour information.
- DUERP (pour information) et PAP (pour vote) de la DNID.
- Présentation de la lettre de mission du conseiller de prévention à la Direction Interrégionale des douanes et des droits indirects de Dijon. Pour information.
- Dans la continuité de la présentation du PAP DUERP de la DR douane de Dijon lors de la précédente séance, échanges avec la Direction Régionale relatifs à la situation de ses services en matière d'hygiène de santé et de sécurité au travail. La présentation PAP DUERP de la Direction Interrégionale sera effectuée lors de la prochaine séance.
- Questions et communications diverses.
- . Point d'avancement du projet de la zone d'accueil au CFIP de Dijon Boudronnée

L'ordre du jour est modifié en fonction des disponibilités des participants.

Approbation du PV du 22/09/2022

Il a été reporté à la séance plénière du mardi 13 Décembre 2022.

Situation contexte sanitaire COVID-19

- . INSEE : 6 agents testés positifs / Le stock de masques jetables est en quantité suffisante.
- . DRFIP 21 : l'information est adressée une fois par semaine et concerne la semaine écoulée.

Agir pour ne pas subir.

3-7 agents positifs par semaine / Depuis Mai 2020, la direction distribue des masques, soit dans le cadre de l'approvisionnement par la préfecture, soit à la suite d'achats réalisés sur la dotation de fonctionnement.

La dernière distribution de masques en tissus date de juin 2022 et couvre le second semestre 2022.

La direction dispose aussi de stocks de masques chirurgicaux de type 1 (accueil du public, RDV à l'extérieur, réunions), toujours distribués sur simple demande aux chefs de service) et de masques FFP2 (prescription médicale).

Les stocks de lingettes et produits désinfectants sont toujours suivis.

Il est à noter qu'il convient de continuer à appliquer les gestes barrières.

. Douane : 5 cas positifs par mois / L'administration dispose d'une chaîne nationale d'approvisionnement en masques adaptés.

Les responsables soulignent aussi une baisse conséquente des gestes barrières.

DUERP et PAP (pour vote) de la DNID

Le Plan Annuel de Prévention (PAP) retient 49 mesures de prévention dont 17 visent à réduire les Risques Psycho-sociaux (RPS).

La CFTC a voté pour, suivie de deux autres organisations syndicales.

Dans la continuité de la présentation du PAP DUERP de la DR douane de Dijon lors de la précédente séance, échanges avec la direction régionale relatifs à la situation de ses services en matière d'hygiène de santé et de sécurité au travail. La présentation PAP DUERP de la Direction Interrégionale sera effectuée lors de la prochaine séance.

L'intersyndicale a demandé à la direction régionale douanière d'effectuer des visites dans les services ayant subi des restructurations, et étant doté de nouveau matériel ou ayant mis en place des aménagements de poste pour leurs agents.

Les autres acteurs de prévention : l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) et le médecin du travail ont approuvé cette mesure préventive. Les responsables régionaux ont acquiescé.

Les organisations syndicales, appuyées par le médecin, ont souhaité avoir une visibilité sur les futures réorganisations des missions douanières. Cette anticipation facilitera le changement d'attitude, de mentalité face au changement. Les dirigeants douaniers ont pris en compte cette revendication.

Exercice budgétaire 2022

Pour la DRFIP 21, il a été acheté des fauteuils ergonomiques adaptés aux pathologies dorsales, un blouson d'hiver et des chaussures de sécurité pour un géomètre.

Un aménagement de poste (bureau) a été financé pour un collègue de l'INSEE.

La CFTC a validé ces dernières propositions de crédit.

Agir pour ne pas subir.

Point d'avancement du projet de la zone d'accueil au CFP Boudronnée

Le projet de rénovation de l'accueil du CFIP Dijon Boudronnée fait suite à la démarche ergonomique réalisée avec l'appui du secrétariat général dont les conclusions ont été présentées en Mars 2022.

Durant les travaux prévus tout au long du 1^{er} trimestre 2023, l'accueil physique sera réalisé dans les anciens bureaux de la mission amendes du SIP de Dijon au RDC (aile nord attenant à la cantine).

Les deux vigiles seront maintenus afin d'assurer la sécurité des agents et des usagers. Les postes de travail seront équipés de bouton d'alarme avec micros. Des caméras et écrans de report, visibles du public, seront également installés. En outre, une porte sera créée entre les 2 bureaux d'accueil (accueil primaire+ caisse) côté rue.

La direction diffusera des flyers afin de dissuader les usagers de venir au CFP et communiquera sur la durée des travaux et les modalités d'accueil dans la presse locale.

Le SIP Dijon et Amendes ne donnera que des RDV téléphoniques. A titre exceptionnel, une réception en box sera possible.

Les paiements par carte bancaire seront la règle. Pour les versements urgents en numéraire (uniquement les jours amendes et les compositions pénales pour lesquels les redevables n'auraient pas d'autre moyen de paiement) , l'utilisateur sera envoyé à la caisse résiduelle PI de la Banque.

Le SDIF pourra recevoir en box avec ou sans RDV. Le SPFE recevra au 1^{er} étage. La réception du SIE est exclusivement sur RDV au 3^{ème} étage.

La CFTC favorable à ces travaux d'améliorations des conditions de vie pour les agents et les usagers, a toutefois mentionné que les conditions de sécurité seraient moins importantes qu'actuellement. Elle le regrette vivement.

La direction organisera une réunion le mercredi 23 Novembre 2022 dans l'après-midi pour les agents du SIP et du SDIF afin d'expliquer les modalités des travaux, en présence de l'assistante de prévention.

En question diverse, Mme Burdy nous indique que dans le cadre du Schéma Directeur de l'Immobilier, une phase d'études sur le devenir du site rue Jean Renaud sera conduite par les ergonomes du ministère en Janvier 2023. L'objectif est de rassembler les trois pôles en un lieu unique PI de la Banque.

Présentation des nouvelles fiches de signalement, accidents de service et registre santé et sécurité au travail (RSST) de la DGFIP, de l'INSEE et de la Douane

- Trois fiches de signalement à la DRFIP 21 concernent l'accueil à la Boudronnée : des collègues au pré-accueil, et en box de réception ont été insultés, menacés par des usagers. Des lettres de mise en garde ont été envoyées aux usagers récalcitrants.

- Une fiche de signalement suivie d'un arrêt de travail pour un collègue de l'INSEE.

- Deux déclarations d'accident de service à la DRFIP 21 n'ont pas entraîné d'arrêt de travail.

Agir pour ne pas subir.

- Trois déclarations d'accidents de service à la douane : un sans arrêt de travail, le deuxième avec un arrêt de travail de 4 jours, et le dernier comprenant un arrêt de travail avec une opération programmée.
- Une déclaration d'accident de service à l'INSEE sans arrêt de travail.

- Une observation annotée dans le RSST interpelle la DRFIP 21 le 29 Septembre 2022 sur la mise en route du chauffage au CFP Dijon Boudronnée. Message d'explication le lendemain.

Présentation de la lettre de mission du conseiller de prévention de la direction interrégionale des douanes et des droits indirects de Dijon

L'assistant de prévention nouvellement nommé fait part de difficultés pour exercer sa mission mais mentionne qu'il a le soutien de sa hiérarchie.

Vos représentants CFTC au CHSCT :

Christophe RECOUVREUX,
titulaire : christophe.recouvreux@dgfip.finances.gouv.fr

Céline GUILLAUMIN,
suppléante : celine.guillaumin@dgfip.finances.gouv.fr